



REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion annuelle au club permet aux adhérents de participer aux leçons collectives le samedi selon les horaires suivants (modification possible en cours d'année) :

Nous demandons aux adhérents de ne se présenter que **15mn avant** les horaires cités ci-dessous. Merci

Samedi :	14h00 - 15h00	Chiens Adultes Débutants
	15h15 - 16h15	Chiens Adultes Confirmés
	14h00 - 15h00	Ecoles des Chiots

L'accès au terrain est strictement interdit en dehors des heures d'ouverture et de la présence d'un membre du Comité.

Le club pourra être fermé plusieurs week-ends dans l'année, notamment pour participations ou organisations de concours.

Les adhérents seront prévenus par voie d'affichage 15 jours à l'avance.

Les entraînements destinés à la compétition : Obéissance et Agility sont soumis à des conditions particulières.

Ils ne font pas partie des services que le club s'engage à fournir systématiquement aux adhérents. Les inscriptions se feront à l'avance (places limitées) par les éducateurs en accord avec les maîtres. Un roulement sera effectué sous le contrôle des responsables.

Seuls les membres à jour de leur cotisation dont le chien est identifié auprès de la Société Centrale Canine et inscrit au Club, muni d'un carnet de vaccinations à jour ainsi que d'une attestation de responsabilité civile, seront admis sur les terrains. Pour les chiens catégorisés, l'attestation d'assurance

« chien dangereux » ou « chien catégorisé » ainsi que la déclaration en mairie et le permis de détention sont obligatoires.

Les adhérents devront se conformer aux instructions données par les responsables et aux règles régissant le fonctionnement du club. Les éducateurs pourront exiger le port de la muselière à un chien même non catégorisé mais présentant une certaine agressivité envers ses congénères ou les personnes présentes dans l'enceinte du club.

Les chiens devront réintégrer les véhicules à la fin des cours, avant la collation et le «débriefting » des éducateurs et des maîtres.

Les adhérents devront se garer à l'emplacement prévu à cet effet.

Les cours d'obéissance seront mis en place en fonction de la disponibilité des éducateurs.

Le non-respect des horaires perturbant l'organisation et l'entraînement des autres membres, les retardataires ne seront admis sur le terrain qu'après acceptation du responsable présent.

Les chiennes en chaleur ne pourront pénétrer dans l'enceinte du club qu'avec l'autorisation d'un éducateur.

Avant d'entrer sur le terrain, les chiens seront promenés à l'extérieur pour faire leurs "besoins"; si le chien se vide à l'intérieur du Club, le maître doit assurer le nettoyage immédiatement.

Des poubelles sont mises à disposition pour y déposer papiers ou autres détritrus.

L'accès des chiens est interdit à l'intérieur du local du Club.

Les chiens ne doivent pas rester attachés aux poteaux ou aux grillages cernant les différentes parties du Club.

Chaque conducteur doit se présenter avec l'équipement nécessaire à l'entraînement de son chien. Le matériel du Club mis à disposition des adhérents est sous la responsabilité de chacun. A ce titre il doit être respecté, rangé et entretenu.

En cas de dégât accidentel, prévenir le responsable présent pour qu'il prenne les mesures nécessaires afin d'éviter un accident éventuel ou une détérioration plus importante.

Aucun chien ne pourra rester sur le terrain d'entraînement hors du contrôle de son maître.

Interdiction de fumer sur les terrains lors des entraînements collectifs.

IMPORTANT: Le manquement à ces règles peut entraîner l'exclusion d'un ou plusieurs entraînements et en cas de récidive, la radiation du Sociétaire prononcée par le Comité.

D'autre part, en ce qui concerne **les fumeurs**, nous leur demandons de ne pas jeter leurs mégots usagés au sol, non seulement, ça fait négligé et irrespectueux pour ceux qui entretiennent les terrains, mais n'oubliez pas qu'un chien, peut-être même le votre, pourrait l'ingérer, ce qui n'est pas bon pour lui. Merci de votre compréhension.

Le 29 Mars 2019



REGARDS DE CHIENS
Club Gamin - BP 94
29880 PLOUGUERNEAU
regard_de_chien@yahoo.fr



TOUT LE MONDE EST PRET A VOUS AIDER
PERSONNE N'EST A VOTRE SERVICE



Coupon à remplir et à rendre avec la feuille d'inscription

NOM et Prénom du nouvel adhérent :

Nom du chien :

Date de l'adhésion :

Signature précédée de la mention manuscrite : " lu et approuvé"